



Madame, Monsieur,

Comme chaque année, le lycée d'Auch Beaulieu-Lavacant et son CFA agricole forment plus de 500 élèves, étudiants et 200 apprentis du CAP à la licence professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, de la restauration collective, des espaces verts et des services aux personnes et aux territoires.

Nous recherchons en permanence à améliorer les conditions d'études et d'apprentissage de nos apprenants grâce à l'achat de matériels professionnels performants, la mise en œuvre de partenariats avec le monde de l'entreprise, de projets et voyages d'études.

Pour ce faire, nous avons besoin de vous et de votre soutien à travers le **versement de votre taxe d'apprentissage**.

La loi L 2018-771 du 05 Septembre 2018 a modifié les modalités de versement de la taxe d'apprentissage. Le montant de cette taxe est à verser en 2 parties :

- Vous devrez verser 87 % à un organisme collecteur (Opérateurs de compétences OPCO)
- 13% sera versée directement par votre entreprise auprès des établissements éligibles.

**Notre lycée et ses formations sont éligibles au versement de cette taxe.**

➤ **Notre CFA agricole** peut percevoir la taxe sous forme de subvention en matériel ou équipement.

**Pour verser votre taxe d'apprentissage auprès de notre établissement, il vous suffit de suivre la procédure indiquée au verso.**

Comptant sur votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur

**Eric SACREZ**

## Comment procéder pour nous verser cette taxe ?

✚ Versez votre taxe directement :

### Au lycée agricole d'Auch Sous forme de versement



lycée agricole d'Auch  
Beaulieu-Lavacant  
Route de Tarbes  
32020 AUCH Cedex 9  
N°UAI : 0320039U

*Bordereau ci-joint*

Un reçu sera établi indiquant le montant de la taxe perçue et la date de paiement

### Au CFAA du Gers Sous forme de dons en nature matériel ou équipement



CFAA du Gers  
, Route de Lavacant  
32550 PAVIE  
N°UAI 0320677M

*Bordereau ci-joint*

Un reçu sera établi indiquant la date de livraison du matériel et sa valeur comptable

- ▶ **par virement** : TP AUCH TRESORERIE PRINCIPALE  
BIC : TRPUFRPI  
IBAN : FR76 1007 1320 0000 0010 0005 753
- ▶ **par chèque** à l'ordre de l'agent comptable de l'EPLEFPA d'Auch Beaulieu-Lavacant  
Adresse : EPLEFPA Auch Beaulieu-Lavacant  
Service comptabilité  
Route de Tarbes  
32020 AUCH CEDEX 9

**La date limite de versement par l'entreprise est fixée au 1<sup>er</sup> Juin 2022.**

Les informations déclarées par les entreprises sont capitales afin d'assurer un bon fléchage.

☞ Merci de nous faire parvenir le bordereau ci-joint par courriel ou par voie postale.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'établissement au 05 62 61 71 00 ou par mail à [legta.auch@educagri.fr](mailto:legta.auch@educagri.fr)